

**Communiqué de presse**  
Berne, le 16 février 2021

## **Feuille de route pour sortir du lockdown – Rouvrons !**

**L'Union suisse des arts et métiers usam demande l'assouplissement immédiat du lockdown avec la réouverture des commerces de terrasse et de plein air dans la restauration ainsi que l'autorisation du « shopping privé » et des ventes en plein air dans le commerce de détail. L'usam demande en outre l'ouverture complète de l'économie à partir du 1<sup>er</sup> mars 2021. Dans cette perspective, le dépistage doit être intensifié et étendu afin de briser les chaînes d'infection. Le programme de vaccination doit être achevé avant la fin du mois de juin 2021. Comme base d'information, la Confédération doit développer un « tableau de bord national » clair avec des indicateurs tels que les chiffres sur les hospitalisations, l'occupation des lits de soins intensifs, l'incidence sur 7 jours, le taux de positivité et les foyers d'infection.**

« Des chiffres internes de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) indiquent que moins de 5 % de toutes les infections surviennent de manière traçable dans l'économie qui, malgré ce constat, est toujours à l'arrêt », a déclaré le directeur de l'usam, Hans-Ulrich Bigler, au début de la conférence de presse. L'économie supporte ainsi l'essentiel des coûts des mesures introduites. Cette suspension des libertés économiques n'est cependant qu'insuffisamment amortie par les règles applicables aux cas de rigueur.

### **Des mesures d'assouplissement avec effet immédiat**

L'Union suisse des arts et métiers demande par conséquent un assouplissement immédiat du lockdown et sa réorientation vers une logique de protection ciblée. Les terrasses et les activités extérieures des restaurants doivent par exemple pouvoir rouvrir immédiatement dans le cadre d'un concept de distanciation, de désinfection et de nettoyage. Dans l'ensemble du commerce de détail, des formules telles que le « shopping privé » sur rendez-vous, avec interaction physique entre le vendeur et la clientèle, doivent être possibles. Le commerce de détail doit également pouvoir vendre l'ensemble de sa gamme de produits en plein air. Des heures d'ouverture prolongées et des ventes supplémentaires le dimanche permettraient en outre de réduire les pics de fréquentation et le nombre de personnes par mètre carré.

### **1<sup>er</sup> mars : réouverture dans le respect de concepts de protection efficaces**

La feuille de route de la plus grande organisation faîtière de l'économie suisse prévoit la réouverture de l'ensemble de l'économie le 1<sup>er</sup> mars. Tous les secteurs doivent ouvrir et le commerce de détail doit pouvoir proposer toute sa gamme de produits et de prestations. Les installations de loisirs, de fitness et de sport doivent elles aussi pouvoir rouvrir complètement. Les restaurants et établissements assimilés doivent être autorisés à servir de nouveau leur clientèle selon le nouveau concept détaillé de Gastro-Suisse.

Les acteurs de l'économie ont d'ores et déjà développé des concepts de protection incluant des mesures d'hygiène et de distanciation. Ces concepts sont appliqués à grande échelle et ont fait leurs preuves.

## **Fin juin 2021 : achèvement du programme de vaccination et mise en place d'un plan d'action**

La feuille de route prévoit qu'à la fin du mois de juin 2021, le programme de vaccination de la Confédération sera mené à bien. Il conviendra alors de mettre en place un système qui permette d'appliquer pleinement la logique de la protection ciblée. Un tel dispositif nécessite le développement d'une base d'information solide, notamment via la création d'un « tableau de bord national » transparent et clair avec comme indicateurs les chiffres d'hospitalisation, l'occupation des lits de soins intensifs, l'incidence sur 7 jours, le taux de positivité et les foyers d'infection.

Des leçons doivent être tirées des mesures de politique économique et sanitaire d'ici le mois de juin au plus tard, et des plans d'action doivent être préparés en prévision d'une possible résurgence de l'épidémie. Cette feuille de route basée sur la logique de la protection ciblée et donc sur la proportionnalité doit être claire. « Elle doit rompre avec la politique ratée des lockdowns à répétition et servir les intérêts de la société dans son ensemble », conclut Hans-Ulrich Bigler.

### **Des existences sont en jeu**

Milo Goldener, président de l'association textile suisse, souligne que les entreprises ont déjà épuisé leurs réserves au printemps dernier. De nombreuses entreprises de mode saines et établies de longue date ainsi que des centaines d'emplois et de places d'apprentissages sont en jeu.

Selon une étude, 14 à 17 % des commerces de détail du sport estiment que leur existence est menacée, déclare Peter Bruggmann, président de l'Association Suisse des Magasins d'Articles de Sport ASMAS, aux médias. Les entreprises interrogées ont en outre indiqué qu'elles devront réduire leurs effectifs d'environ un cinquième en prévision de la prochaine saison. Avec un total d'environ 19 000 emplois – dont 1100 apprentis –, cela signifierait la perte de 3800 emplois.

« Il faut remonter loin avant la crise du coronavirus – en fait au mois de décembre 1995 – pour trouver un mois calendaire avec aussi peu de mises en circulation », déclare François Launaz, président d'auto-suisse, qui estime qu'un terme doit être mis au plus vite au lockdown.

Roland Steiner, vice-président et président d'honneur de la Fédération Suisse des Centres Fitness FSCFS explique qu'une enquête pointe une très nette augmentation des troubles physiques des clients en période de lockdown. Une personne sur trois doit à nouveau consulter un médecin ou un thérapeute en raison de l'aggravation d'un problème de santé. Une grande partie de ces personnes souffre à nouveau inutilement de douleurs au dos ou aux genoux ou accuse une forte prise de poids.

Franz Tanner, propriétaire de « Tanner Möbel » constate : « Je perds du chiffre d'affaires. Je perds des clientes et des clients contraints de chercher des solutions ailleurs. Je perds des parts de marché parce qu'un lockdown nuit aux entreprises à forte intensité de conseil. » S'il a besoin d'un prêt hypothécaire, il peut se rendre à la banque et négocier avec une autre personne dans une petite pièce fermée. Mais un entretien-conseil sur le mobilier dans un grand espace beaucoup plus ouvert et à plus grande distance devrait être impossible ?

### **Renseignements complémentaires**

**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, tél. 031 380 14 14, portable 079 285 47 09

**Milo Goldener**, président de l'association textile suisse, portable 079 436 19 69

**Peter Bruggmann**, président de l'Association Suisse des Magasins d'Articles de Sport ASMAS, portable 079 640 24 74

**François Launaz**, président d'auto-suisse, portable 079 408 72 77

**Roland Steiner**, vice-président et président d'honneur de la Fédération Suisse des Centres Fitness FSCFS, portable 079 207 97 12

**Franz Tanner**, propriétaire de « Tanner Möbel », téléphone 031 951 50 55

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8 % des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.